



Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	de Visscher Christian ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	- Introduction générale au management et à ses sources scientifiques - Les outils globaux de management (outils de stratégie, de planification, de gestion des risques) - Le choix des structures organisationnelles - La gestion budgétaire et comptable en secteur public (notions générales) - Le contrôle de gestion et les contrats de performance
Acquis d'apprentissage	<p>1 - Initier les étudiants à la démarche managériale en secteur public et à certaines des techniques utilisées, principalement dans les domaines de la stratégie, de l'organisation (structures) et du contrôle de gestion</p> <p>- Aborder de façon critique : 1° le transfert en secteur public de méthodes et de techniques provenant du management privé, et 2° l'interaction entre les autorités politiques et l'administration dans la mise en œuvre de réformes managériales - Initier les étudiants aux techniques de management par le biais d'exercices et d'analyses de cas pratiques (éventuellement en présence d'experts invités)</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. 1/ Une étude de cas (par groupe d'étudiants) visant à faire le diagnostic de la qualité de la gestion d'une organisation publique. Le choix du sujet se fait en accord avec le titulaire du cours. Le travail compte pour 1/3 dans la note finale. 2/ Examen oral.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Méthode : Exposés théoriques par les enseignants, présentation et discussion de cas avec les étudiants, invitation d'experts
Contenu	Le cours comprend six parties précédées d'une brève introduction sur les fondements scientifiques du management. I. Le pilotage des organisations publiques à partir d'outils globaux de management . II. Le choix des structures organisationnelles III. Notions générales en matière d'élaboration du budget et de comptabilité publique IV. Le contrôle de gestion : contrôles administratifs et contrôles de gestion, indicateurs de gestion et tableaux de bord, les démarches de qualité totale. V. La gestion des risques et l'audit. VI. La gestion du changement. Chaque partie commence par une initiation aux méthodes et outils de management, suivie d'une réflexion critique sur l'utilisation de ces méthodes et outils dans le cadre des organisations publiques.
Bibliographie	• Diapositives et lectures obligatoires
Autres infos	Avoir suivi le cours de Théories des organisations et de l'action publiques (POLS 1223) ou équivalent Evaluation
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M1	5		